

# LE DOSSIER

N°3

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2007

## SOMMAIRE

### 2-4 - Réflexions

- « La vision du handicap par la société »
- Connaître le handicap, reconnaître la personne
- Avenir Liberté Égalité
- L'accessibilité aux aménagements urbains, à nos parcs et jardins

### 5-8 - Expériences

- « Autour du jardin »
- Un jardin à l'ARIMC
- Améliorer, aménager l'accessibilité dans les jardins des Allivoz
- Découverte audio-guidée des Grandes serres du Jardin Botanique de Lyon, à l'attention du public déficient visuel
- Savoirs et savoir-être

### 9-10 - Un regard sur...

- Faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux espaces naturels
- Vers la « Haute Qualité d'Usage » pour tous
- ABC Rando... Accessibilité Balisage Chemins de Randonnée

### 11 - Ressources

**La commission EE et Handicap du GRAINE Rhône-Alpes s'est formée en 2004 suite aux 5<sup>e</sup> Rencontres Régionales de l'Éducation à l'Environnement.**

**Les trois raisons à son existence :**

- L'EEDD doit être proposée et ouverte à TOUS.
- Il y a une nécessité à lancer une réflexion sur les pratiques dans l'éducation en lien avec ce public.
- La Charte du GRAINE Rhône-Alpes pose comme valeurs « Le respect, la solidarité et la responsabilité » et définit une de ses finalités comme étant celle d'« instituer un nouveau rapport au monde ».

La commission a une mission de veille sur la thématique EEDD et Handicap et souhaite offrir un espace de discussion et de réflexion à l'ensemble des acteurs autour de celle-ci.

Pour plus d'informations, contactez le GRAINE Rhône-Alpes.

## L'EEDD, UN PROJET AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE

**Ce dossier est une suite logique dans le travail de la commission EE et Handicap du GRAINE Rhône-Alpes. Celle-ci a planté sa graine de réflexion et s'ouvre progressivement vers l'extérieur pour communiquer les germes des savoirs mutualisés.**

- **Production d'une Fiche ressource** « Connaître pour adapter des activités EEDD avec des personnes en situation de handicap »
- **Organisation d'une Journée Thématique** « L'aménagement et l'accessibilité d'un site aux différents types de handicaps » le 2 juin 2007 (voir ci-dessous)
- **Organisation d'une Formation** « Monter un projet d'EEDD avec un public en situation de handicap du 15 au 17 octobre 2007 »

Il y a quelques mois, lorsque nous avons réfléchi à la couleur que nous souhaitons donner à ce dossier « L'EEDD un projet au service du vivre ensemble », nous avons la volonté qu'il soit une passerelle entre l'éducation spécialisée et l'éducation à l'environnement. La diversité des rédacteurs reflète que la rencontre est possible et qu'elle ne demande qu'à se généraliser.

Parvenir à l'EEDD pour tous, c'est engager et favoriser ces échanges par la création d'espaces de rencontres... Nous souhaitons que la diversité des regards et témoignages présentés dans ce dossier initie des innovations pédagogiques et une réelle envie de faire.

Les personnes en situation de handicap sont souvent qualifiées de nouveau public pour l'EEDD. « Ce public » n'existe que dans sa diversité et sa multiplicité. Appuyons-nous sur l'abondance des expériences et des pédagogies éprouvées avec les publics dits « traditionnels » et adaptons-les. N'oublions pas les similitudes à mettre en exergue pour permettre les démarches communes. Et ainsi transformer ces différences en richesses et en belles opportunités de se construire par, pour et avec l'autre.

Ce dossier se veut une ouverture vers l'extérieur et une traduction concrète de la nécessité et de la portée du travail en réseau : enrichir la réflexion de toutes nos diversités à travers l'échange, la mutualisation des pratiques existantes essaimant de nouvelles expériences.

Enfin, ce dossier nous interpelle sur l'image que nous avons de l'autre et quelle place notre société donne à la différence.

La Commission EE et Handicap du GRAINE Rhône-Alpes

## JOURNÉE THÉMATIQUE EEDD ET HANDICAP

**« L'aménagement et l'accessibilité d'un site aux différents types de handicaps »**

**Le 2 juin 2007, au Grand Parc Miribel-Jonage [gratuit].**

**Cette 1<sup>re</sup> Journée Thématique autour de l'EEDD et le handicap se déroulera de 10h à 18h et en deux temps :**

- 1. Rencontres et débats** avec des personnes ressources aux jardins des Allivoz.
- 2. Visite et participation au Défi Handitechnique** au sein de l'Espace Multisports.

Le programme détaillé, les conditions d'inscriptions et plus d'informations sur le site du GRAINE : [www.graine-rhone-alpes.org](http://www.graine-rhone-alpes.org)

**Graine**

RÉSEAU RHÔNE-ALPES  
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

# LA VISION DU HANDICAP PAR LA SOCIÉTÉ

Avant de développer le lien entre Éducation à l'Environnement et handicaps et comprendre tout son intérêt, nous avons souhaité dans un premier temps apporter des éléments de réflexion et d'analyse autour de la place donnée aux personnes en situation de handicap dans notre société.

## Au sommaire

- p. 2 • **Connaître le handicap, reconnaître la personne**, extraits du dernier livre de Charles Gardou.
- p. 4 • **Avenir Liberté Égalité**, interviews de deux membres de cette association qui accompagne et héberge des adultes atteints d'un handicap moteur.
- p. 4 • **L'accessibilité aux aménagements urbains, à nos parcs et jardins** par Mireille Lemahieu, paysagiste conseiller au CAUE du Rhône.

## CONNAÎTRE LE HANDICAP, RECONNAÎTRE LA PERSONNE

Les passages suivants sont extraits du dernier ouvrage de Charles Gardou « *Fragments sur le handicap et la vulnérabilité* ». <sup>1</sup>

Charles Gardou est professeur des Universités et directeur de l'institut des sciences de l'éducation à l'Université Lumière Lyon 2. Il est également président-fondateur, avec Julia Kristeva, du Conseil National Handicap et membre de l'Observatoire national de la formation, de la recherche et de l'innovation sur le handicap, mis en place dans le cadre de la loi du 11 février 2005.

« Ceux qui vivent une situation de handicap ne veulent et ne peuvent plus être traités sous le seul angle de la maladie et des allocations. Ils sont aujourd'hui détenteurs de droits qui ne valent que si chacun peut en jouir : droit à l'éducation et la formation, à une vie professionnelle, à l'information, à la culture, aux loisirs et aux activités sportives, droit à une vie familiale, affective et sexuelle, droit à l'accès aux fonctions de représentation publique, droit au choix, à l'autodétermination et à une vie autonome, moyennant des dispositifs et des accompagnements ajustés à leurs besoins et leurs désirs.

Or ils sont encore nombreux à ressentir cette pénible impression d'être aliénés à leur différence, être là sans exister pleinement, sans pouvoir s'extraire de la catégorie dans laquelle ils semblent incarcérés, privés de leurs droits légitimes. Comment permettre à ceux que le hasard de la naissance ou de la vie a stigmatisés d'être reconnus sans condition comme sujets et comme personnes à part entière et de jouer leur rôle dans la communauté humaine ? »

**En réponse à la question de la reconnaissance, Charles Gardou propose quatre axes de réflexion.**

« **Le premier renvoi à la notion de reconnaissance** comme besoin vital de tout être humain : il n'est pas de sujet sans un autre qui le reconnaisse comme tel dans sa différence.

En effet, que peut être le devenir d'un homme vulnérable, interdit de se réaliser dans et par la société, parmi les autres grâce à eux ? [...]

La question du sujet ne renvoie ni à l'individu seul ni au monde seul, mais à un rapport qui les constitue l'un et l'autre dans une connexion mutuelle. [...]

Une communauté humaine ne peut vivre harmonieusement quand s'imposent l'égoïsme et la volonté de chacun ou de quelques-uns, en l'occurrence celle des plus forts. Quel statut et quelle place pour les petits dans un contexte ne valorisant que les grands, pour les faibles lorsque la force compte avant tout, pour ceux qui réussissent mal quand on n'admire que les gagnants ? [...]

«

Handicapés ou non, nous devons tous apprendre, à des degrés divers, à vivre avec et malgré nos multiples dépendances.

»

Nous n'existons comme sujet qu'à partir d'un statut explicitement reconnu par autrui. Être reconnu, c'est être regardé et admis comme ayant une vraie valeur. La reconnaissance constitue la validation nécessaire à la construction de soi. [...] On établit trop souvent la relation avec les personnes en situation de handicap à partir de leur handicap comme si leurs manques suffisaient à les définir, comme si une déficience sensorielle, physique ou mentale tenait lieu d'identité globale. On oublie qu'ils sont riches de leur histoire, de leur personnalité, de leurs virtualités, de leur capacité à s'approprier, à leur manière, la réalité.

**Le second porte sur le concept d'autonomie** : il n'est pas de sujet sans un autre qui accompagne sa conquête d'une autonomie fût-elle apparemment compromise.

Les personnes handicapées sont souvent considérées comme interdites de vie autonome, pour cause de dépendance à l'égard de tiers entrave irrémédiablement toute volonté et toute possibilité d'adaptation. [...] Handicapés ou non, nous devons tous apprendre, à des degrés divers, à vivre avec et malgré nos multiples dépendances. [...] L'approche à partir de la notion de vie autonome régénère notre manière d'appréhender les situations de handicap. Elle postule que ce dernier n'est pas exclusivement lié à la personne, mais également aux barrières érigées par la société des bien-portants et à la rigidité des dispositifs d'aide. [...] Le mouvement en faveur de la vie autonome, encore mal compris, car étranger à notre culture de protection sociale vise à permettre aux personnes handicapées de devenir, chaque fois que c'est possible, maîtresses de leur mode de vie : possibilité d'habiter, loin du carcan institutionnel, dans une maison « ordinaire », où elles peuvent librement décider de leur rythme de vie, choisir leurs fréquentations, participer aux activités de la collectivité locale, accéder aux aides techniques, à l'information, aux conseils et aux ressources indispensables. [...] L'accompagnement personnalisé en est la clé de voûte. [...] À l'instar de l'autonomie, la qualité de vie n'est pas un état, mais un processus auquel chacun travaille en collaboration avec d'autres. [...]

**Le troisième a directement trait aux droits imprescriptibles de tout être humain** : il n'est pas de sujet sans un autre qui reconnaisse ses droits et sa dignité dans son altérité parfois radicale. [...] Les barrières matérielles à l'accessibilité ont un important pouvoir symbolique, tant pour les citoyens handicapés que pour les autres : les projets dont la conception tient compte des besoins des premiers s'avèrent

également plus adaptés aux attentes de la « moyenne générale » de la population. [...] La notion de milieu de vie pour tous, synonyme de conception fonctionnelle adaptée au plus grand nombre, véhicule le message de l'égalité fondamentale.

La notion de respect des différences se traduit dans le principe d'égalité, excluant, non seulement les formes directes et ouvertes de discrimination, mais aussi celles, plus pernicieuses, que l'on peut qualifier de refus délibéré d'adaptation. L'égalité est sans partage, et elle rime avec dignité. [...]

**Le dernier concerne le dire et l'agir** : il n'est pas de personne handicapée susceptible de s'accomplir comme sujet sans une société qui traduise en actes ses intentions démocratiques et d'intégration. Comment se sentir sujet quand on a l'impression d'être à côté, hors jeu, subalterne, superflu et inadéquat ? [...]

Les faits sont là, qui disent d'eux-mêmes l'écart entre les intentions humanistes et la réalité quotidienne, qui démontrent que l'on affirme le droit à l'intégration côté jardin et que l'on pratique la discrimination côté cour. [...]

L'accessibilité demeure négligée dans de nombreuses villes : des moyens de transport, des bâtiments publics... restent encore interdits aux personnes en fauteuil roulant. Les obstacles sont partout qui les contraignent à des prodiges d'organisation. [...] Il serait injuste de décréter, pour autant, que l'immobilisme et les forces négatives sont seuls à mener notre société. Ce serait occulter que des progrès substantiels ont été accomplis par les pouvoirs publics et par les collectivités, aiguillonnés par l'action des associations. Ce serait mésestimer la toile législative et institutionnelle de notre pays et les investissements consentis en faveur des plus déshérités. Ce serait oublier aussi que certains tentent sans relâche d'endiguer les comportements d'exclusion. Toutefois, des progrès indéniables restent à accomplir pour que les accidentés de la naissance et de la vie se sentent sujets à part entière. [...]

Agir, c'est travailler à ne pas laisser le monde tel qu'il est, refuser toute fatalité et toute croyance en la fixité d'un ordre établi, apprendre à dire non à ce qui semble immuable. Si nous prenons le risque de dénoncer les analyses sociales opportunistes et les effets de façade, si nous nous sentons libres de marcher hors des sentiers battus, nous contribuerons plus sûrement à transformer le réel. La révolte fructueuse, dérangeante et fondatrice, se fait ici sœur jumelle de la sollicitude. [...] »

«

L'accessibilité demeure négligée dans de nombreuses villes : des moyens de transport, des bâtiments publics... restent encore interdits aux personnes en fauteuil roulant. Les obstacles sont partout qui les contraignent à des prodiges d'organisation.

»

<sup>1</sup> Éditions Erès, collection *Connaissance de l'éducation*, 2005, 264 p.

<sup>2</sup> Ce mouvement socio-politique a été fondé, dans les années soixante, aux États-Unis, par des personnes victimes de handicaps divers, dans le but de protester contre le caractère clinique des conditions de vie dans les institutions de soin, ainsi que contre les désavantages subis au sein du système éducatif, au travail et dans tous les autres domaines. Ses fondateurs nécessitaient une aide individuelle quotidienne importante. Cependant, ils revendiquaient principalement le droit d'exprimer leurs propres besoins et de mener une vie autonome en dehors des limites d'une institution, le droit à l'autodétermination, ainsi que celui d'exercer un contrôle sur les systèmes d'aide, et de participer au processus de décision politique pour toutes les questions relatives au handicap.

# AVENIR LIBERTÉ ÉGALITÉ

L'association Avenir Liberté Egalité (ALE), créée en 1998 par Martine Valla, Jocelyne Dorme, Régis Clerc et Stéphane Bertrand, a pour but l'accompagnement et l'hébergement d'adultes atteints d'un handicap moteur. L'association gère un service d'auxiliaires de vie qui interviennent aux domiciles et un service d'accompagnement à la vie sociale, qui suit les personnes dans la mise en œuvre de leur projet de vie et leur citoyenneté.

## Rencontre avec Martine Valla, directrice d'ALE.

### Quelles motivations vous ont poussée à créer avec d'autres personnes, cette association ?

Devant le manque de solutions offertes aux personnes ayant un handicap moteur moyen ou lourd, pour mener une vie autonome et citoyenne, nous avons [...] souhaité apporter à ces personnes la possibilité de vivre en appartement en toute autonomie. Certaines personnes qui sortent d'institutions, à l'âge de 20 ans, aspirant légitimement à une vie indépendante ne veulent plus vivre en collectivité ou en famille.

### Que pensez-vous de l'évolution de la société envers les personnes handicapées ?

Aujourd'hui, il y a une réelle inquiétude concernant la nouvelle loi 2005 et la mise en place de la Prestation de Compensation du Handicap. Nous espérons une amélioration, car si une solution n'est pas rapidement trouvée, cela peut mettre en grande difficulté financière les bénéficiaires de toutes ces associations d'aides à domicile, ainsi que les associations elles-mêmes.

### Quelles seraient les améliorations à apporter dans l'intégration des personnes handicapées dans la société ?

Pour moi, il y a urgence à intégrer professionnellement davantage les personnes handicapées. L'état d'esprit des employeurs n'est pas encore à maturité dans ce domaine. Concernant le logement, je pense que le retard se comble petit à petit, même s'il y aura toujours des adaptations spécifiques à apporter.

## Rencontre avec Régis Clerc, vice-président d'ALE.

### Pensez-vous que le regard de la société a évolué sur les personnes en situation de handicap ?

Je ne sais pas si on peut parler d'évolution... Le regard est différent. Il est plus meurtrier. [...] Aujourd'hui, le regard des gens est sournois, plein d'hésitation. C'est rarement un regard bienveillant. Le regard des gens reflète l'image que donnent les médias du handicap... Par exemple, on peut s'arrêter sur l'image véhiculée par le Téléthon, où l'on joue sur l'apitoiement des téléspectateurs. À la télévision on ne montre jamais des adultes... ou, si on les voit, on les montre toujours de « façon miraculeuse » ou parce qu'ils ont un parcours extraordinaire.

### Que pensez-vous de la sensibilisation que l'on peut faire auprès du grand public ou dans les écoles ?

Il y a encore des sujets tabous... La sexualité

et la vie en couple. Pour moi, je considérerai qu'il y a une réelle évolution [...] lorsque tout un chacun aura compris que l'on peut avoir une sexualité comme les autres et que l'on nous autorisera une vie en couple comme tout le monde. [...]

### Ce qui a changé...

La considération que l'on a de la personne handicapée... Même si on est encore loin du but...

### Ce qui reste à changer...

Bien sûr je ne reprends pas ce que je viens de dire... Alors je dirai... La considération de la personne lorsqu'elle est accompagnée... On ne s'adresse jamais à elle et toujours à son accompagnateur. Je suis capable de répondre lorsque l'on s'adresse à moi, même si pour certains actes du quotidien j'ai besoin d'être accompagné parce qu'il y a certains gestes que je ne peux pas faire seul ou avec difficulté... [...] Il faut améliorer l'accessibilité. Cela passera entre autre par la sensibilisation des architectes lors de leur formation. Il faut que les petites et les grosses associations qui ont un projet pour les personnes handicapées travaillent ensemble intelligemment. Il faut faire évoluer notre insertion professionnelle.

Interviews en intégralité sur le site Internet du GRAINE : [www.graine-rhone-alpes.org](http://www.graine-rhone-alpes.org)

# L'ACCESSIBILITÉ AUX AMÉNAGEMENTS URBAINS, À NOS PARCS ET JARDINS

Par Mireille Lemahieu, paysagiste conseiller CAUE du Rhône (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

La loi du 11 février 2005 a, entre autres, pour objectif la mise en place de dispositifs et de réglementations pour que les personnes en situation de handicap aient accès à tous les lieux publics et privés dans la cité quel que soit le type de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique (art 21).

La réglementation est très précise pour l'accessibilité des bâtiments ; elle l'est beaucoup moins pour les espaces publics.

Un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics doit être établi dans chaque commune à l'initiative du maire. Dans les communes de 5000 habitants et plus, est créée une

commission communale pour l'accessibilité, composée notamment des représentants de la commune, de l'État, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées. Présidée par le maire, son objectif est d'améliorer la mise en accessibilité de l'existant (comme l'abaissement des trottoirs dans les angles de rue). Les parcs et les jardins sont évidemment concernés et font l'objet de réaménagements pour être accessibles à tous (installation de rampes, signalétique plus précise et plus claire, etc.).

Le chantier sera long pour l'ensemble de ces mises aux normes. Espérons néanmoins que cette mise en conformité s'ac-

celère pour que la vie dans l'espace urbain soit confortable pour tous les citoyens.

La formation initiale et la formation continue des concepteurs architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, constructeurs doit englober cette notion.

Les CAUE de Rhône-Alpes dont une des missions est le conseil aux collectivités territoriales et aux porteurs de projets privés ou publics préparent actuellement, par des formations techniques, leurs architectes et paysagistes conseillers à assurer cette mission spécifique de conseil en accessibilité sur l'ensemble des champs de l'aménagement et de la construction.

Le jardin est le point commun de trois des quatre expériences présentées dans cette rubrique. Vous pourrez donc lire ci-dessous une introduction à celles-ci qui éclaircira et justifiera ce choix de la commission EE et Handicap.

# AUTOUR DU JARDIN

« Qui n'a pas de souvenir des odeurs, des caresses ou des picotements de plantes dans le jardin de papa, maman ou des grands-parents. C'est l'approche de la vie qui rampe, vole, gratte, pique, prend de la couleur... un éveil des sens et de la curiosité qui permet à nos enfants d'appréhender le monde vivant. »  
En effet le jardin et le jardinage sont un formidable outil d'éducation à l'environnement. Ils permettent de découvrir ou redécouvrir le cycle du vivant mais aussi d'aborder de multiples thématiques telles que la gestion économe de l'eau, la biodiversité ou le compostage. L'activité jardinage permet également la rencontre entre des publics très différents : les enfants, leurs parents et leurs grands-parents. Toutes les cultures peuvent se retrouver et partager « leur » jardinage. Enfin, pour chacun d'entre nous, jardiner est à la fois apaisant et motivant. On se délasse, on oublie ses soucis, on aborde son alimentation différemment. Bref, on renouvelle son rapport à la nature et à la vie. Il est donc important de rendre le jardin et le jardinage accessible à tous en particulier aux personnes en situation de handicap temporaire ou permanent ou simplement aux personnes auxquelles les fatigues de l'âge les ont conduites à abandonner ce lien avec la terre.

Pour cela, dans un premier temps, il faut prévoir l'accès au jardin avec des aménagements simples s'ils sont pensés en début de projet : larges allées pour les fauteuils roulants ou les brouettes, repères pour l'orientation, bacs surélevés pour jardiner assis ou debout. Dans un second temps, il faut prévoir l'accès à l'activité jardinage en proposant une découverte et un accompagnement adaptés à chacun. Les plantes se moquent bien des handicaps. Grâce au jardinage, on réapprend des gestes, on se motive sur un projet commun, on développe sa mémoire, son repérage, sa notion du temps, sa créativité artistique. Une partie de cette rubrique vous présente des jardins exemplaires par leur accessibilité, leur ouverture et la mixité des publics qu'ils accueillent. L'enjeu est bien pour l'éducation à l'environnement de se réapproprier l'outil jardin, pour qu'il soit vécu par tous quels que soient son âge, son origine sociale et culturelle, ou son handicap, comme un loisir éducatif basé sur les notions de plaisir, de désir, de rencontres et de partage.

Par Béatrice CHARRE,  
Le passe-jardins, Réseau  
« le jardin dans tous ses états »

## CONTACTS

L'association **Le Passe-jardins** a pour but de « créer des jardins pour créer du lien social ». Elle s'occupe aussi de la formation sur la pédagogie de projet et le jardinage participatif.  
**131 rue Challemeil-Lacour**  
**69008 Lyon**  
**tél. 04 78 00 22 59**  
**pjardins@club-internet.fr**  
**http://jardinons.com**

« **Le jardin dans tous ses états** » est un réseau d'échanges entre les acteurs de jardins partagés. Le Passe-jardins est correspondant local pour le réseau Rhône-Alpes.  
**www.jardinons.com**

*'Extrait de 8 bonnes raisons de privilégier les jardins dans l'action publique par le Réseau le jardin dans tous ses états.*

## AMÉLIORER, AMÉNAGER L'ACCESSIBILITÉ DANS LES JARDINS DES ALLIVOZ

Par *Damien Lamothe, responsable des jardins des Allivoz, équipement d'éducation à l'environnement du Grand Parc Miribel Jonage*

**Aux Allivoz, deux jardins sont accolés au bâtiment qui deviendra le centre de pédagogie de l'environnement du Grand Parc de Miribel Jonage. À l'instar des autres équipements du Parc, ce site intègre une forte dimension sociale : accueil de scolaires, de groupes encadrés par des structures de quartier, réalisation de travaux d'aménagement par des structures d'insertion, d'instituts médicaux éducatifs... Ces jardins se doivent d'apporter des expériences et des pratiques sur plusieurs domaines dont l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap afin d'intégrer cette démarche dans le centre.**

### Le jardin pédagogique

Ce jardin s'inscrit dans la mouvance des jardins partagés. Construit en quatre espaces distincts et complémentaires (zones de démonstration, d'expérimentation, ludique et de palabre), il vise une mixité des usages pour obtenir une mixité des publics. Il bénéficie d'ores et déjà pour les personnes en situation de handicap :

- de bacs jardinières de différentes hauteurs afin de travailler assis ou debout sans effort ;
- d'une tonnelle qui permet de suspendre des balconnières à la hauteur de travail choisie.

La délimitation des zones comme la largeur et le substrat de certaines allées permettent de circuler et de se situer en autonomie dans une majeure partie du jardin. Des lieux de repos devront aussi être aménagés.

### Le jardin d'acclimatation

Dès le début des années 1980, ce jardin prend forme et accueille une grande variété d'amphibiens, de reptiles, de tortues. Les différentes zones sont agrémentées de plusieurs centaines d'espèces de plantes, dont certaines uniques dans la région.

*Les Jardins des Allivoz.  
Photographie Jean-Philippe Tacher*





Mais abandonné depuis plus de dix ans, des espèces végétales et animales n'ont pas survécu et des espaces ouverts se sont fermés. C'est donc à la faveur d'une commande politique que ce jardin est en restauration depuis décembre 2006. L'objet de celle-ci est de retrouver l'intégrité du lieu tel qu'il avait été imaginé par son créateur et, par cette opportunité de chantier, d'y intégrer l'accessibilité au plus grand nombre dont aux personnes en situation de handicap. Par conséquent, nous envisageons de créer un parcours, lieu de découverte, qui permettra d'accueillir des personnes en situation de handicap. Il serait réalisé partiellement en pilotis et totalement intégré dans l'esthétique du site. Des « placettes » seraient aménagées pour fa-

voriser le contact direct avec certaines plantes, l'écoute... et pour permettre de se reposer.

Depuis plusieurs mois, un groupe d'étudiantes en Maîtrise Sciences et Techniques « tourisme, loisirs et patrimoines » à l'université Lumière Lyon 2 travaille au sein de la Segapal (Société gestionnaire du Grand Parc) afin d'apporter encore des améliorations sur ces deux jardins.

Les jardins collectifs sont des lieux en perpétuels mouvements, non pas uniquement par rapport aux végétaux, mais aussi par les jardiniers qui le composent. Accepter d'aménager l'accès aux personnes handicapées, pour découvrir mais aussi intervenir dans un jardin demande réactivité et adaptabilité à leurs critères.

## DÉCOUVERTE AUDIO-GUIDÉE DES GRANDES SERRES DU JARDIN BOTANIQUE DE LYON, À L'ATTENTION DU PUBLIC DÉFICIENT VISUEL

Par Noémie Rothstein, animatrice territoriale du Service Éducatif au Jardin Botanique de Lyon.

**Outre la conservation de nombreuses espèces en voie de disparition et la valorisation de son patrimoine scientifique et culturel, le Jardin Botanique de Lyon œuvre aussi à l'éducation et la sensibilisation du public à l'environnement.**

**Ainsi, depuis plus de cinq ans, son Service Éducatif propose des activités pédagogiques sur la nature, l'environnement et plus spécifiquement le monde végétal. C'est en 2003 que le Jardin marque sa volonté de faire bénéficier de son patrimoine et de ses compétences à un plus large public en proposant de nouvelles prestations auprès, notamment, des personnes déficientes visuelles.**

Afin de développer au mieux ces activités novatrices, le Service Éducatif s'est donc engagé, dans un premier temps, vers un projet « d'accueil test » de personnes déficientes visuelles en groupe, grâce à des visites sensorielles, guidées par un jardinier et une animatrice, en lien avec l'AVH<sup>1</sup>.

Face au succès de l'opération, et afin de proposer une prestation plus étendue pour ce public, un projet de découverte audio-guidée des Grandes Serres voit le jour, fin 2003 et courant 2004. Le Service Éducatif souhaite aussi répondre à la demande des personnes pas toujours disponibles en semaine pour suivre une visite guidée, et/ou qui ne désirent pas faire partie d'un groupe. Le projet est alors conduit par Chantal Dubois, coordinatrice en Loisirs et Tourisme Adaptés, et en partenariat avec l'AVH.

L'objectif du circuit audio-guidé est bien de permettre aux visiteurs mal voyants et non voyants, avec accompagnateur, de faire la découverte sensorielle d'une partie des col-

lections végétales des Grandes Serres. Pour cette visite d'une heure, le Jardin Botanique met à disposition du matériel audio adapté, ainsi qu'un livret-guide en noir et en braille, contenant commentaires, plans et représentations de végétaux en relief... Il existe deux circuits balisés de 9 à 10 bornes, l'un disponible en hiver et l'autre en été, selon l'intérêt des floraisons.

Depuis 2005, le Jardin Botanique, avec la collaboration de l'ADV<sup>2</sup> et de l'AVH, a élargi encore son offre vis-à-vis du public déficient visuel. En effet, lors de ses expositions grand public, des visites guidées, des circuits et des supports (audio, papier) adaptés sont ainsi proposés aux individuels, groupes adultes et/ou enfants mal voyants et non voyants.

La diversification des publics accueillis et leur sensibilisation aux enjeux de conservation du patrimoine naturel, de développement durable, reste à ce jour une des priorités de cette structure publique lyonnaise.



Les Grandes Serres.  
Photographie Jardin Botanique de Lyon

**Réservations et renseignements**  
**04 72 69 47 78**

<sup>1</sup> Association Valentin Haüy, pour le bien des aveugles

<sup>2</sup> Amitié des Déficients Visuels

# UN JARDIN À L'ARIMC<sup>1</sup>

Par Aurélie Alvado, chargée de communication et d'information GRAINE Rhône-Alpes

**En 2005, Pascale Charcosset, aide-soignante et Aline Pobel, monitrice-éducatrice sont à l'initiative de la création d'un jardin à l'ARIMC de Meyzieu. Depuis deux ans, c'est une réussite : déjà une vingtaine de résidents sont devenus jardiniers.**

Au début, c'est le souvenir des jardins de leur enfance et une passion pour le jardinage qui ont donné l'envie à Pascale et à Aline de créer un jardin pour les résidents de l'ARIMC. La question de leur intérêt pour un tel projet se pose alors. Mais très vite ils s'emparent de l'idée et l'équipe de direction les soutient.

Pour que les résidents jardiniers, en fauteuils roulants, puissent accéder facilement au terrain, une allée centrale en planches est créée. Vient ensuite la mise en place des plantations sur différents niveaux : au sol et en bacs surélevés sur deux hauteurs. Chacun a alors le choix de sa position pour jardiner.

Mais les adaptations s'arrêtent là : il est important pour Pascale et Aline que le jardin ne soit pas totalement aménagé selon les handicaps des résidents. C'est aussi à eux de s'adapter au jardin comme ils le font tous les jours face aux différentes situations de la vie.

Le jardin est devenu un facteur de lien avec l'extérieur au sens propre comme au figuré.

Peu à peu, les résidents se sont aussi investis dans d'autres ateliers de l'ARIMC : l'informatique avec les recherches sur Internet, le bricolage avec la création de nichoirs et d'une tonnelle, la

cuisine avec la confection de confiture...

Des relations se sont aussi créées avec quelques particuliers des Jardins Familiaux à la lisière de celui de l'ARIMC et avec le Passe-Jardins qui, en plus d'une aide, a fait tester aux résidents leur prototype de bac surélevé.

Aujourd'hui, même les résidents qui ne jardinent pas, participent à la vie du jardin : le bac à compost est notamment géré par eux.

Preuve que le jardin tient un rôle important au sein de l'ARIMC et pour ses résidents.

<sup>1</sup> Association Régionale des Infirmités Motrices Cérébrales

Les résidents dans le jardin.

Photographie ARIMC



## LE JARDIN DES COULEURS

### Rencontre avec les résidents jardiniers et les encadrants.

#### Que pouvons-nous trouver dans ce jardin ?

Le jardin favorise l'échange : légumes, fleurs, fruits... beaucoup de plants ont été donnés par la famille et les amis et les conseils par les jardiniers des jardins familiaux : « leurs voisins de paliers » comme dit Jamel.

#### Que faites-vous de cette production ?

Elle est ramenée dans le lieu de vie pour les cuisiner.

#### Comment jardinent-ils ?

À chacun sa technique et son espace : Hassen sort de son fauteuil pour s'installer plus proche du sol en s'asseyant sur un banc ; Xavier s'allonge sur une grande bâche en particulier pour le semis du tournesol ; Christophe, c'est sur la hauteur d'une caisse de pommes ; alors que Jamel, c'est sur deux et enfin Lionel, l'inventeur du jardinage en pyramide, préfère jardiner debout grâce à son fauteuil multiposition.

#### Des anecdotes ?

« Les pilleuses » : ce sont des jeunes femmes de l'ARIMC qui viennent prendre des fleurs sans demander l'autorisation.

« Le vaisseau spatial » : c'est le nom donné par les résidents jardiniers à certaines fleurs de tournesol qui sont énormes.

Par Damien Lamothe, responsable des jardins des Allivoz, équipement d'éducation à l'environnement du Grand Parc Miribel Jonage

# SAVOIRS ET SAVOIR-ÊTRE

Par Nicole Guieu, professeur des écoles spécialisée option C (Handicap moteur, enfants malades)

## Récit d'une rencontre entre une classe de CE1 et CE2 et d'une classe d'enfants Infirmes Moteurs Cérébraux (IMC) du même âge d'un Institut Médico-Pédagogique (IMP) en 2005/2006.

Au début de cette expérience, l'envie d'un enseignant de CE1 d'ouvrir les élèves de sa classe aux autres. Et les autres, c'étaient des enfants du même âge, du même quartier, mais un peu différents, puisque porteurs de handicap moteur. L'intermédiaire : la FRAPNA Rhône.

### Pourquoi la FRAPNA dans cette rencontre ?

Parce que l'environnement est un support éducatif, une culture, de même que l'autre est une culture. Si l'on reprend les cinq grands pôles de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) : la vie, les valeurs, la responsabilité, la compréhension et l'agir, nous voyons que cette rencontre est fondée. Au-delà de l'environnement, ces items constituent aussi les dimensions de l'éducation au sens large.

La FRAPNA Rhône est donc intervenue au sein de l'école primaire Soupault de Craponne et de l'IMP de Francheville avec des approches variées et des activités adaptées aux publics très différents.

Parallèlement se sont mis en place des échanges entre l'enseignant de l'école primaire et moi, avec une mise au point sur les thèmes abordés et la façon de faire travailler nos classes ensemble. Il nous est paru important de faire prendre conscience aux enfants que l'autre peut toujours nous apporter et que l'échange est source de richesse. Nous sommes donc partis sur des « échanges de savoirs », mais aussi sur du savoir être, faire et devenir. Chaque classe travaillant à son rythme, avec ses outils, sur des thèmes propres.

Les élèves ne s'étaient pas encore rencontrés qu'ils savaient qu'ils apprenaient aussi pour présenter leur savoir à d'autres. Cette idée a été très valorisante et motivante pour les élèves de l'IMP. Se présenter en tant que savant n'étant pas une chose courante pour eux.

La classe de Craponne a travaillé sur les arbres de leur cour de récréation, celle-ci contenant beaucoup d'essences différentes. La classe de Francheville s'est lancée dans un élevage

de bombyx de Malaisie.

Une première rencontre a eu lieu à Craponne avec une présentation théorique des arbres, puis une visite de la cour avec pour objectif de reconnaître les arbres présentés auparavant. Les enfants de l'IMP ont présenté leur travail sur les chenilles, avec pour cadeau des œufs de papillon de leur élevage. Assez spontanément les échanges ont eu lieu et chacun s'est adapté à l'autre : articuler mieux que d'habitude pour que les enfants ordinaires comprennent, parler plus lentement pour que les élèves handicapés aient le temps de comprendre...

Les copains de Craponne et les copains de l'IMP étaient nés.

Une nouvelle rencontre a eu lieu avec la FRAPNA. Les enfants ont eu beaucoup de joie à se retrouver un matin ensoleillé sur un chemin de terre en pleine campagne. La matinée a été consacrée à la fabrication d'attrape rêves éphémères par groupe de cinq ou six. Les élèves se sont lancés dans un travail créatif et émotionnel, le tout en respectant l'autre dans ses volontés et ses capacités, chacun prenant ses responsabilités pour un objet collectif. Après un pique-nique, les élèves toujours en groupe ont eu pour mission de recueillir différents éléments naturels (minéral, végétal...) à incruster dans de l'argile afin de fabriquer des tableaux. Ces œuvres collectives ont été réparties entre les deux classes comme souvenir de ces moments.

### Les élèves auront travaillé dans deux sens :

- la diversité culturelle.

Respecter et accepter l'autre avec ses différences, lui reconnaître une individualité propre,

- l'éducation à l'environnement.

Agir en lien avec la nature, la respecter...

Aujourd'hui, nous avons bien sûr la volonté de continuer cette collaboration. Une rencontre est à nouveau prévue pour la fin du printemps 2007. Les enfants de l'IMP travailleront alors sur la fabrication et l'utilisation de compost.



# FACILITER L'ACCÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AUX ESPACES NATURELS

Par Marc Troncale, coordinateur événementiel du Grand Parc Miribel Jonage

**Le Grand Parc Miribel Jonage, à proximité de Lyon, est un terrain de découverte pour tous les sports et activités de plein air. Or les personnes en situation de handicap physique ne disposent pas de moyens de locomotion adaptés à ses 160 km de sentiers de promenade. Ne pouvant adopter la solution du « tout goudronné », la SEGAPAL (société gestionnaire du Grand Parc) a ouvert en 2005 une réflexion sur ces problèmes d'accessibilité.**

De cette réflexion a découlé en 2006 la mise en place d'un Défi étudiant « Conception Handitechnique », véritable défi technique, humain et sportif et d'un Salon des sports et activités de plein air accessibles aux personnes en situation de handicap.

## Le Défi

L'inscription au Défi se fait par équipe constituée d'étudiants et d'au moins une personne en situation de handicap. Suivant un cahier des charges, l'équipe dispose de huit mois pour concevoir un engin mobile tenant compte du handicap de l'équipier et lui permettant l'accès aux espaces naturels. Le jour du Défi, l'équipe doit confronter les engins à la réalité du terrain en suivant une épreuve d'endurance et un concours de maniabilité.

## Le Salon

Son objectif est de proposer aux personnes en situation de handicap une offre maximale de découverte et de pratique d'activités de plein air adaptées : sportives, ludiques et culturelles. Le village du Salon regroupe professionnels et associations et permet ainsi de :

- tester le matériel proposé par les professionnels ;
- rencontrer les associations et clubs ;
- s'essayer à certains sports ;
- découvrir la faune et la flore du Parc.

Le but ultime du Défi est surtout de voir émerger, à moyen terme, des engins mobiles adaptés à tous les espaces naturels, et pas seulement à celui du Grand Parc. Ce dernier se veut être le déclencheur de cette volonté et la zone d'essais grandeur nature des prototypes réalisés.

Cette journée est organisée autour de l'esprit d'équipe, du partage et de l'ouverture.

*Cette journée aura lieu le 2 juin 2007 au Grand Parc.*

## CONTACT

**Marc Troncale**

Grand Parc de Miribel Jonage  
Chemin de la Bletta  
69120 Vaulx-en-Velin  
tél. 04 72 97 08 20  
evenementiel@grand-parc.fr  
www.grand-parc.fr

# VERS LA « HAUTE QUALITÉ D'USAGE » POUR TOUS

Par Marie-Odile Novelli, Vice-présidente de la Région Rhône-Alpes et Déléguée au logement, à la politique de la ville et aux solidarités

L'approche du handicap se transforme et s'améliore. Il ne s'agit plus seulement d'accès des personnes en fauteuil roulant aux établissements recevant du public ou de l'accueil des personnes handicapées dans des établissements spécialisés. La démarche de « Haute Qualité d'Usage » vise une amélioration pour toutes les situations de handicap (moteur, visuel, auditif, taille, troubles psychiques...) et bénéficie à toute une série de personnes : parent avec poussette, voyageur étranger, personne désorientée... Sa portée s'élargit puisqu'elle s'applique également aux services et aux territoires. Ses effets renforcent l'autonomie des personnes handicapées.

Ainsi, la Région Rhône-Alpes accompagne plusieurs sites touristiques accessibles aux personnes handicapées par une série d'améliorations qui portent sur les déplacements, l'hébergement, l'adaptation des visites... Les multiples fonctions développées permettent de constituer des « territoires adaptés ». Pour cela, ce sont tous les acteurs du site touristique, y compris les gestionnaires et les animateurs du patrimoine naturel, qui sont impliqués.

Afin que les différentes politiques régionales appréhendent mieux les spécificités des personnes handicapées, la Région met en place un Plan Régional du Handicap. Une série de mesures seront pérennisées dont les associations d'éducation à l'environnement peuvent se saisir :

- Pour se familiariser avec cette culture de la « Haute Qualité d'Usage », **la Région Rhône-Alpes a produit un DVD** de sensibilisation à destination des formateurs (« Vivons ensemble la cité : outil pédagogique »). Ce DVD gratuit propose une méthode et des pistes simples pour mieux prendre en compte la question du handicap par les non spécialistes.
- **Le Prix « Vivons ensemble la cité »** récompense les réalisations qui impliquent personnes handicapées et valides pour concrétiser cette approche de Haute Qualité d'Usage. Ont déjà été primés des projets améliorant l'accessibilité mis en place par des acteurs de l'environnement : jardins partagés accessibles, parcours de découverte de la ville... Pour 2007, le dépôt des candidatures est fixé au 19 juin.

## CONTACT

**Elsa Peysson**

service solidarité  
tél. 04 72 59 45 27

# ABC RANDO... ACCESSIBILITÉ BALISAGE CHEMINS DE RANDONNÉE

Par Michel Poirrier, professeur adjoint d'éducation physique et Marie-Luce Frescurat, responsable développement touristique Haute-Savoie.

**A.B.C. les trois premières lettres de l'alphabet pour construire autour d'une idée qui est venue d'un simple constat : une personne valide souhaitant se rendre dans la nature va trouver beaucoup d'informations (lieux, sites, nombreux espaces d'activités, topo-guides, sites Internet, cartographie etc.). Par contre, l'accessibilité aux sites naturels est rare pour les personnes handicapées et, lorsqu'elle existe, fort mal connue. Ainsi l'idée de recenser des itinéraires nouveaux, de les évaluer et de les mettre en page nous est parue nécessaire; d'où la création d'un premier topo-guide aux éditions Libris.**



Auteurs du concept et tous deux professionnels diplômés du Brevet d'État Accompagnateur en Montagne, qualifiés handisport, nous avons le désir de transmettre des connaissances sur l'environnement.

Chaque chemin décrit dans cet ouvrage devient alors une découverte, une sensibilisation à l'environnement dans un esprit de curiosité plutôt que d'aventure. Ce guide représente dix itinéraires en aller-retour et dix sous forme de circuits, soit un total de 52 km.

Le but de cet ouvrage est de montrer qu'il est possible de prendre en compte les besoins des personnes handicapées. Les handicaps, qu'ils proviennent de la naissance, d'un accident, d'une maladie ou de la vieillesse, n'altèrent en rien la dignité et les droits de la personne. Quel que soit son état, aucune personne ne peut être réduite à son handicap : elle a besoin comme tout citoyen, de se sentir considérée comme décideur et acteur de sa vie, y compris dans le cadre de ses loisirs.

#### Public du topo-guide

- Le grand public (personnes en situation de handicap et leur entourage).
- Les professionnels de la santé qui travaillent dans les centres de rééducation fonctionnelle ou dans le secteur social et sanitaire.
- Les professionnels du tourisme.
- Les classes de découvertes.
- Les centres de loisirs et de vacances.

Le tome 1 d'ABC Rando a été édité en 2000 exemplaires : 1 500 ont été pré-achetés par nos partenaires qui se chargent de leur diffusion, 500 autres ont été distribués dans le réseau commercial des Éditions Libris. À notre surprise, nous avons découvert les premiers topo-guides à la FNAC avec la mention spéciale « coup de cœur », durant deux années consécutives; d'autres ont été achetés par des bibliothèques municipales.

Suite à l'édition de ce premier topo-guide, l'association ABC Rando a été créée en novembre 2006.

L'une des originalités de cette jeune association est d'être dirigée en co-présidence par une personne handicapée et une personne valide. La composition de son comité directeur en fait également sa richesse, son dynamisme et son professionnalisme.

#### Les objets de l'association

- Le développement de l'accessibilité aux personnes porteuses de handicaps.
- La découverte de l'environnement, les paysages, le patrimoine naturel et culturel dans une perspective de développement durable au sein d'un concept de territoire adapté.
- L'expertise relative de territoires, du matériel et l'aide aux projets ayant un lien avec le développement des activités dans le cadre de structures publiques, privées, associatives ou scolaires.
- La proposition de supports techniques, pédagogiques, pour répondre aux demandes de formation.
- L'animation par la mise en place d'événements liés à la pratique du sport, du tourisme, des loisirs et de la montagne en faveur des personnes handicapées.
- La promotion, l'organisation et le développement des activités liées à la pratique du sport et du tourisme.

Actuellement, l'association travaille à la réalisation d'un deuxième topo-guide comportant une trentaine d'itinéraires sur la région Rhône-Alpes (Isère, Drôme, Haute-Savoie, Savoie, Ain). Nous sommes à la recherche de partenaires financiers.



## ABC RANDO, C'EST...

- un titre et un logo déposés à l'Institut National pour la Protection Industrielle,
- une collection aux Éditions Libris,
- un nouveau regard sur la randonnée pour les personnes déficientes et en situation de handicap.

#### Nos récompenses en 2003

ABC Rando a été labellisé par l'Hôtel de Ville de Paris par le Forum National des Pupilles de l'Enseignement Public. ABC Rando a reçu le trophée du prix Régional « Vivons ensemble la Cité », décerné par le Conseil régional Rhône-Alpes.

#### POUR EN SAVOIR + ABC Rando

chez Michel Raymond  
30 route de l'eau vive  
74370 Saint-Martin-Bellevue  
abcrando@tiscalif.fr  
ou abcrando@gmail.com  
www.abcrando.com

#### OÙ TROUVER LE GUIDE?

À Annecy : FNAC,  
Librairie de Bonlieu, Décathlon.

#### Par correspondance :

ADIMC, 4 rue de la Poterie,  
74960 Cran Gevrier

#### Sur Internet :

Éditions Libris. [www.gaia-store.com](http://www.gaia-store.com)

# RESSOURCES

## Ouvrages

### Travailler en équipe à un projet pédagogique

Marc-Henry Broch  
Chronique Sociale, Pédagogie Formation  
1999, 218 p.



**Ces enfants qui ne viennent pas d'une autre planète : Les Autistes**  
Howard Buten  
Gallimard  
1995

### Naître différent

Collectif  
Erès, Mille et un bébés  
2004, 60 p.



### Parler de maladie et de handicap, t'es pas cap!

Collectif  
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité  
2005, 37 p.

### Guide pratique d'éducation à l'environnement

Monter son projet  
Collectif, École et Nature  
Chronique sociale, comprendre la société  
2001, 377 p.

### L'intégration collective de jeunes enfants handicapés. Semblables et différents.

Collectif  
Erès, Connaissances de l'éducation  
1999, 153 p.

### Graine de crapule

Fernand Deligny  
Éditions du Scarabée  
1960, 76 p.

### Naître ou devenir handicapé.

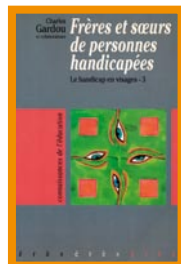
#### Le handicap en visages 1

Charles Gardou et ses collaborateurs  
Erès, Connaissances de l'éducation  
1996, 195 p.

#### Parents d'enfants handicapés.

#### Le handicap en visages 1

Charles Gardou et ses collaborateurs  
Erès, Connaissances de l'éducation  
1996, 180 p.



### Frères et sœurs de personnes handicapées. Le handicap en visages 3

Charles Gardou et ses collaborateurs  
Erès, Connaissances de l'éducation  
1997, 189 p.

### Professionnels avec des personnes handicapées. Le handicap en visages 4

Charles Gardou et ses collaborateurs  
Erès, connaissance de l'éducation  
1997, 180 p.



### La création à fleur de peau.

**Art, culture, handicap**  
Charles Gardou, Emmanuelle Saucourt  
Erès, Connaissances de l'éducation  
2005, 113 p.

### Connaître le handicap, reconnaître la personne

Charles Gardou et ses collaborateurs  
Erès, Connaissances de l'éducation  
2005, 252 p.

### Une légère différence

Éric Gouwy, Philippe Revelli (photographies)  
Éditions Alternatives  
2004, 71 p.

### Les personnes handicapées

Claude Harmonet  
PUF, Que sais-je?  
2000, 126 p.

### Lettre au président de la République sur les citoyens en situation de handicap, à l'usage de ceux qui le sont et de ceux qui ne le sont pas.

Julia Kristeva  
Fayard  
2003, 90 p.

### Pour le débat démocratique : la question du handicap

Henri-Jacques Sticker  
CTNERHI  
2000

### Handicaps. Mieux vivre au quotidien : recours, aides, solutions

Elisabeth Tingry  
J'ai lu, collection Librio Loisirs et pratique/Santé  
2005, 94 p.

## Vidéos, CD-Rom, DVD...

### Vous avez dit intégration...?! [DVD]

Robert Albert  
CEMEA - 1985, 55 minutes  
*Réflexion sur les conditions favorables à l'accueil de tous.*

### Voyage à travers l'infirmité [DVD]

Jean-Luc Bardaut-Garneret  
CEMEA - 1989, 52 minutes  
*Film sur la vie de l'auteur, infirme moteur cérébral et sur l'importance de l'institution dans la vie d'une personne handicapée et la place de la famille.*

### Oser la rencontre [VIDEO]

IFOREP - 1999, 36 minutes  
*Retrace des séjours de vacances de la CCAS avec des personnes handicapées physiques et des personnes valides.*

### Regarde on s'amuse [VIDEO]

Philippe Laïk, IFOREP - 1981, 40 minutes  
*Présente un séjour de vacances de la CCAS où 5 enfants sur 70 sont handicapés.*

### La Ferme des vallées

1993, 55 minutes  
*Séjour d'adultes handicapés en CAT autour du jardinage.*

## Revue et articles

### Accueillir la différence

Les cahiers de l'animation  
CEMEA  
N°14, 2006, 60 p.

### L'intégration des enfants handicapés : où en est-on?

Martine Charlier  
Sauvegarde de l'enfance, vol. 57 n°4, 2002

### Nature et handicap : rendre la Nature accessible à tous

Faune et Nature, revue méditerranéenne de découverte et de protection de la nature  
LPO  
N°44, novembre 2006, 152 p.

### Spécial Guide : une loi pour tous

Être Handicap Information  
N°86-87, janvier-février 2007.



## Sites

Pour connaître les sites-ressources, consultez la Fiche Ressource présentée ci-dessous.

## Autres

### Loi Handicap, mettons-la en place pour que chacun trouve sa place

Le guide de la loi  
Ministère de la Santé et des Solidarités

### Actes de la journée d'information du 21 septembre 2006

« Porter un autre regard sur le public handicapé pour lui assurer un accueil optimal sur les sites »  
Réseau Empreintes, 2007, 13 p.



## Document à télécharger

### Connaître pour adapter des activités EDD avec des personnes en situation de handicap

Fiche Ressource EDD et handicap, N° 1, 2007

La commission « EE et handicap » du GRAINE Rhône-Alpes propose ce document destiné aux animateurs et aux formateurs en EDD afin de rendre accessible l'Éducation à l'Environnement pour tous et à tout âge de la vie.

Cette Fiche permet d'avoir des repères typologiques concernant le handicap et son incidence dans les actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (animation, formation...).

Elle donne des méthodes et des outils pratiques à penser dès la préparation des activités pour faciliter leurs mises en œuvre. Elle offre aussi la possibilité de poursuivre son investigation par des coordonnées de personnes, de structures ressources et par une bibliographie. La fiche propose un rappel synthétique du cadre réglementaire.

**Téléchargeable sur**  
[www.graine-rhone-alpes.org](http://www.graine-rhone-alpes.org)



## PRÉSENTATION DU GRAINE

Le GRAINE Rhône-Alpes, réseau ouvert à toute personne ou structure intéressée, regroupe :

- **des adhérents individuels** (enseignants, animateurs, éducateurs et techniciens de collectivités);
- **des structures associatives;**
- **des collectivités locales.**

Tous sont partie prenante du réseau et acteurs d'une **dynamique d'échanges et de réflexions** visant à développer et promouvoir l'éducation à l'environnement dans la région Rhône-Alpes.

## LES ACTIONS DU RÉSEAU

- **L'information sur l'éducation à l'environnement** auprès des acteurs éducatifs et de toute personne intéressée.
- **La mise en place de journées d'échanges**, organisées pour et par des acteurs de terrain, sur le principe du partage d'expériences et de coformation.
- **L'animation de groupes de travail thématiques** ouverts à toute personne intéressée pour aller plus loin dans l'échange, la réflexion et l'action.
- **L'organisation des Rencontres Rhône-Alpes de l'éducation à l'environnement**
- **La valorisation des ressources d'éducation à l'environnement** par l'élaboration d'inventaires d'outils, d'acteurs, et de savoir-faire.
- **La formation à la pédagogie de l'environnement**, notamment aux programmes pédagogiques Rouletaboule et Ricochets et à la sensibilisation du public scolaire.
- **La participation à des dynamiques régionales et nationales.**



### RÉSEAU RÉGIONAL POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

GRAINE RHÔNE-ALPES  
32 RUE SAINTE-HÉLÈNE  
69 002 LYON

- T 04 72 77 19 97  
F 04 72 77 19 98  
E [info@graine-rhone-alpes.org](mailto:info@graine-rhone-alpes.org)  
W [www.graine-rhone-alpes.org](http://www.graine-rhone-alpes.org)

Deux fois par an, le dossier du GRAINE Rhône-Alpes permet d'approfondir la réflexion sur un thème particulier. Le dossier est une parution semestrielle du GRAINE Rhône-Alpes, Réseau Régional pour l'Éducation à l'Environnement.

GRAINE Rhône-Alpes, association 1901.

Président : Frédéric Martell

32, rue Sainte Hélène. 69002 Lyon

**Directeur de publication** : Frédéric Martell

**Coordinatrice** : Aurélie Alvado

**Comité de rédaction** : La commission EE et Handicap, la commission communication et l'équipe du GRAINE Rhône-Alpes.

**Rédacteurs de ce bulletin** : Aurélie Alvado,

Béatrice Charre, Sophie Covacho,

Marie-Luce Frescurat, Nicole Guieu,

Damien Lamothe, Mireille Lemahieu,

Marie-Odile Novelli, Michel Poirrier,

Noémie Rothstein, Marc Troncale.

Merci à Charles Gardou pour l'autorisation

de reproduction de ces écrits.

Imprimé en 500 exemplaires - Diffusés gratuitement.

ISSN (Le Dossier imprimé) : 1954-2461

ISSN (Le Dossier en ligne) : 1776-0763

1<sup>er</sup> semestre 2007.

**Création - Mise en page** :

crescend'O SCOP 04 72 73 05 92

**Impression** :

Imprimerie du Mont-Saint-Rigaud

Dossier réalisé avec le soutien de la DIREN

Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes



Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes Région

Retrouvez le dossier sur le site du GRAINE Rhône-Alpes : [www.graine-rhone-alpes.org](http://www.graine-rhone-alpes.org)

## ADHÉSION [BULLETIN À DÉCOUPER OU À PHOTOCOPIER]

Je souhaite adhérer au réseau GRAINE Rhône-Alpes pour l'année ..... à titre

Individuel : 10 €

Structure ou organisme : 20 € ou 40 €

(40 € pour les structures dont le chiffre d'affaires est > à 100 000 €. Dans le cas d'une première adhésion, merci d'accompagner votre bulletin d'adhésion, d'une lettre de demande, d'un extrait de délibération de l'instance décisionnelle de votre structure confirmant votre adhésion à la charte du GRAINE, d'un exemplaire de vos statuts ou tout autre document correspondant. Votre demande sera examinée par le conseil d'administration).

Mlle  Mme  M. Nom ..... Prénom .....

Structure .....

Adresse .....

Code postal ..... ville .....

Tél. .... Fax ..... Mail .....

Ci joint-la somme de ..... € par chèque à l'ordre du GRAINE Rhône-Alpes

Fait à ..... le .....

Signature

Pour plus de détails sur les modalités d'adhésion et la charte du GRAINE, consultez notre site internet ou contactez-nous.